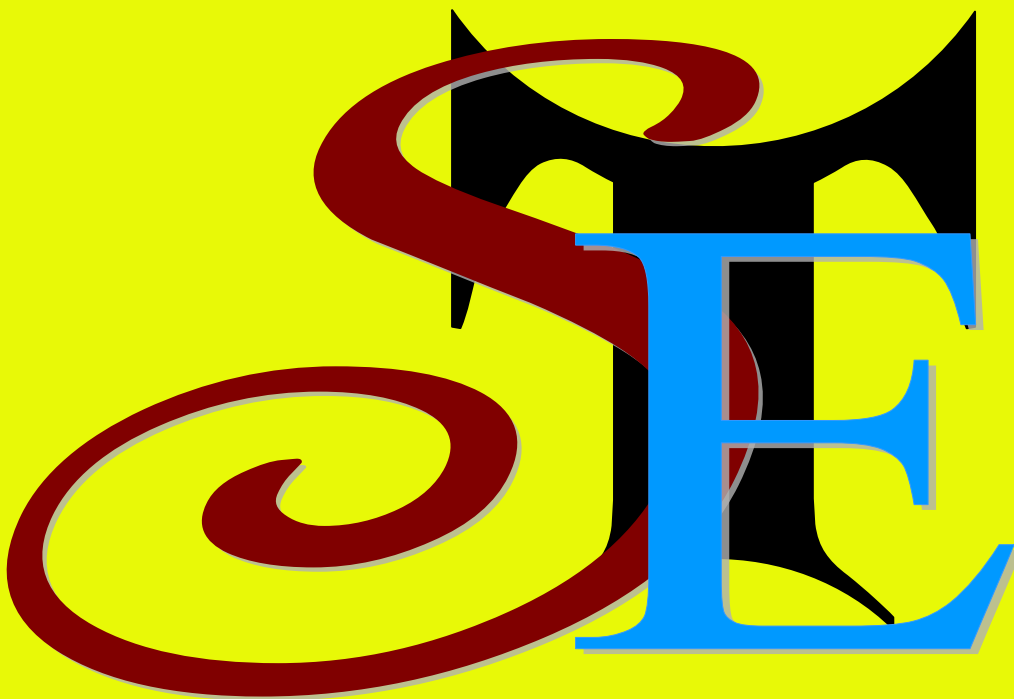




INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION**



Décembre 2017 N° 008

**INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET
PROFESSIONNEL**

CENTRE DE RECHERCHE ET DE PRODUCTION

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION**

Directeur de Publication : Dr BERTE Zakaria, IPNETP

Secrétaire de Publication : Dr KONE Koko Siaka, IPNETP

Directeur Scientifique : Pr Kanvally FADIGA, ENS

Membres du comité scientifique

Pr BAHA Bi YOUZAN D.: Université de Cocody Abidjan

Pr KOUADIO Bénié Marcel: Université de Cocody Abidjan

Pr SANGARE Moustapha Karam.....: INPHB, Yamoussoukro

Pr GBONGUE Jean-Baptiste: IPNETP, Abidjan

Dr BERTE Zakaria: IPNETP, Abidjan

TABLE DES MATIERES

I - Editorial	9
Zakaria BERTE	
II Les défis à la scolarisation obligatoire en Côte d’Ivoire	
Leçons apprises des communautés de cacao	
KONE Koko Siaka & KOUAME Adjo Sébastienne - Institut Pédagogique National de l’Enseignement Technique et Professionnel	11
III Technologies de l’information et de la communication comme outil de communication pour améliorer les relations école-parents d’élève :	
Cas du Groupe Scolaire Primaire Publique Château d’Eau dans la commune de Cocody -Abidjan	
Gbomené Hervé ZOKOU et Denon Arthur Richmond GONO - Institut Pédagogique National de l’Enseignement Technique et Professionnel	33
IV – Interactions pour apprendre a apprendre	
La construction d’habiletés intégrés à caractère professionnel	
Antoine AKPA, Maître Assistant Didactique des Sciences et Technologie - Institut Pédagogique National de l’Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP)	55
V – L’impact du fonds de soutien à l’emploi par les travaux à haute intensité de main-d’œuvre (FSE/THIMO) sur les bénéficiaires de la zone ex-CNO en Côte d’Ivoire - BEDE Achoua Viviane - Département de Sociologie – Université Félix Houphouët-Boigny	87
VI Vulnérabilité et résilience paysanne à la variabilité climatique dans le département de Dabou (en Côte d’Ivoire) ADJE N’goran Pascal - MOUROUFIE Kouassi Kouman Vincent - TAO Sadia Franck	115
VII – Crise postélectorale de 2010 et effritement de la cohésion en Côte d’Ivoire : cas des jeunes des villages Ebriés d’Abobo-Baoulé et d’Anonkoua Kouté - CAMARA Oumar - Département de Sociologie - Université Félix H. Boigny de Cocody	143

**Crise postélectorale de 2010 et effritement de la cohésion en Côte
d'Ivoire : cas des jeunes des villages Ebriés d'Abobo-Baoulé et
d'Anonkoua Kouté**

CAMARA Oumar

Département de Sociologie - Université Félix H. Boigny de Cocody
kolonitigui.barou75@gmail.com

Résumé

Cet article vise à analyser les voies qui contribuent à l'établissement d'une cohésion permanente dans les villages d'Abobo-Baoulé et d'Anonkoua Kouté. 200 jeunes ont été concernés par une enquête quantitative et 27 personnes ont été interrogées dans le cadre d'une enquête qualitative. Pour mener à bien cette étude et pour fournir des éléments de réponses à nos interrogations et nos hypothèses, nous avons opté pour l'approche des parties prenantes.

L'étude nous révèle l'échec des politiques de reconstruction sociale lancées par les autorités au sortir de la crise postélectorale de 2010 dans le but de ressouder le tissu social. Elle démontre que les politiques de reconstruction sociale n'ont pas été efficaces. Elle démontre qu'il faut tenir compte des attentes des populations des villages d'Abobo-Baoulé et d'Anonkoua Kouté dans les politiques de reconstructions du tissu social, car plusieurs pratiques sont dénoncées par ces villages et méritent attention.

Mots clés : Crise postélectorale, cohésion sociale, la fracture sociale, jeunes, Côte d'Ivoire, Ebrié d'Abobo.

Summary

This article aims to analyze the ways that contribute to the establishment of permanent cohesion in the villages of Abobo-Baoulé and AnonkouaKouté. 200 young people were involved in a quantitative survey and 27 people were interviewed as part of a qualitative survey. To carry out this study and to provide some answers to our questions and assumptions, we opted for the stakeholder approach.

The study reveals the failure of the social reconstruction policies launched by the authorities at the end of the post-election crisis of 2010 in order to reinforce the social fabric. It shows that social reconstruction policies have not been effective. It demonstrates that we must take into account the expectations of the populations of the villages of Abobo-Baoulé and AnonkouaKouté in the policies of reconstructions of the social fabric, because several practices are denounced by these villages and deserve attention.

Key words: Post-electoral crisis, social cohesion, the social divide, youth, Côte d'Ivoire, Ebrié d'Abobo.

INTRODUCTION

Face aux menaces nouvelles pour l'ordre social, la notion de cohésion sociale intervient en effet et son invocation aujourd'hui vise à réduire ce que certains ont dénommé une fracture sociale (Emmanuelli et Frémontier, 2002).

C'était déjà la menace d'une crise de l'ordre social qui avait amené Durkheim en son temps à forger le terme de cohésion sociale, à une époque où se manifestaient une première autonomisation des individus et une première mondialisation (Berger, 2003).

Les crises successives de ces dernières années ont focalisé le pays sur le débat politique en lieu et place des questions de développement et de bien-être social. Résultant de l'intransigeance des acteurs politiques, le coup d'Etat de 1999 a entraîné l'immixtion des forces de défense et de sécurité dans la sphère politique au détriment de leur rôle régalien de défense de l'intégrité territoriale, de la sécurité des biens et des personnes. Les fondements de la République venaient ainsi d'être entamés et l'autorité de l'Etat fortement remise en cause. Cette situation s'est aggravée avec la tentative de coup d'Etat de 2002, où les institutions de la République ont été fragilisées et n'assuraient plus efficacement leur rôle. Le Chef de l'Etat et l'Assemblée nationale dont les mandats étaient arrivés à échéance en 2005 n'exerçaient leurs pouvoirs que grâce aux accords internationaux. Les élections générales, maintes fois reportées, ont entamé la crédibilité des décisions prises par l'Etat (PND, 2012-2015). A ceux-ci s'ajoute la crise postélectorale de décembre 2010 qui a fortement dégradé le climat politique et social déjà mis à rude épreuve. La radicalisation des positions des militants et partisans politiques a altéré les liens de bon voisinage et alliances intercommunautaires. Le caractère violent des crimes commis surtout par une jeunesse instrumentalisée a créé des meurtrissures

profondes. Les replis communautaires, régionaux, tribaux et ethniques ont par moment connu un regain. Cette situation a amplifié la méfiance et sapé l'élan de rapprochement entre les populations (PND, 2012-2015).

Les conséquences de la crise postélectorale de 2010-2011 ont été accablantes et très remarquables sur la cohésion sociale. En outre, cette crise de décembre 2010 a fait environ 3000 morts, 72 disparus et plus de 100 cas de viols, 1 000 000 de déplacés, etc. (PND, 2012-2015).

Dans le cadre de l'enquête, la CNE (2012) a relevé 3248 cas d'atteinte au droit à la vie. Parmi les victimes on dénombre des femmes et des enfants. De nombreuses auditions attestent que des personnes ont été égorgées, des femmes enceintes violées avant d'être tuées. Les enquêtes révèlent qu'une forte proportion des victimes (2018 cas soit 29,68%) ont été sommairement exécutées pour des raisons politiques et/ou ethniques apparentes. Ce bilan est en deçà de la réalité des conséquences de la violence politique incontrôlable et du conflit armé interne.

Pour reconstruire le tissu social, au lendemain de la crise postélectorale de 2010-2011, le Gouvernement a mis en place la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR)¹, chargée de la justice transitionnelle et qui a pour mission d'établir la vérité sur les causes et les manifestations majeures des conflits (1999-2011), d'identifier les auteurs, d'établir les dédommagements et de redéfinir les bases d'un nouveau socle social. La mission du CDVR s'achève en 2014, mais ne permettra pas d'atteindre les résultats escomptés. Puis fut créée la Commission nationale pour la réconciliation et l'indemnisation des victimes (CONARIV) par l'ordonnance 2015/174 du 24 mars 2015, à qui fut confiée

¹L'Ordonnance n°2011-617 du 13 juillet 2011, la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation (CDVR).

la mission de « parachever le travail de la CDVR »². Le 19 avril dernier, la CONARIV a remis son rapport final ainsi que le fichier unique consolidé des victimes³ au chef de l'État ivoirien. La CONARIV a profité de cette occasion pour adresser plusieurs recommandations comme « la poursuite des enregistrements et des audiences en vue de la prise en compte des exilés et des réfugiés », ou encore l'instauration d'une journée de célébration du pardon.

La deuxième phase de la mission de la CONARIV porte sur l'indemnisation des victimes et la restitution des biens. C'est le Programme national pour la cohésion sociale (PNCS)⁴ qui est chargé d'effectuer cette tâche, pour le compte de la CONARIV, sur la base du fichier unique consolidé des victimes. Le processus d'indemnisation a cependant été lancé dès le mois d'août 2015 grâce au fonds spécial de 20 millions de dollars mis à disposition par l'État ivoirien (Daniel, 2016). Par ailleurs, un ministère de la Cohésion sociale et de l'indemnisation des victimes a été instauré à la faveur du remaniement ministériel de janvier 2016, marquant ainsi la volonté du Gouvernement d'inscrire le processus de réconciliation dans la durée.

²« Missions et objectifs de la CONARIV » ; Selon le site officiel de cette institution, conformément à l'ordonnance n° 2015 du 24 mars 2015, la CONARIV a pour mission de poursuivre les travaux de la CDVR, « tant par la recherche et le recensement des victimes et ayants droit de victimes non encore recensés, que par des propositions pertinentes en vue de la réparation des préjudices consécutifs aux atteintes aux personnes et aux biens causées lors des crises survenues » en Côte d'Ivoire.

³ Selon ce rapport, la CONARIV a traité 874 056 dossiers et en a validé 316 954, soit 36 % des dossiers reçus. Cf. « La Commission nationale pour la réconciliation et l'indemnisation des victimes a remis son rapport final au président Ouattara ».

⁴ Le PNCS a été créé en 2012 par l'État afin de contribuer au renforcement de la cohésion sociale et à la consolidation de la paix et de la sécurité.

Par ailleurs, le Gouvernement a créé une Autorité pour le Désarmement, la Démobilisation et la Réinsertion (ADDR) qui a élaboré une stratégie de réinsertion socioéconomique de l'ensemble des ex-combattants et ex-miliciens dont le nombre s'élève à 74 068. Le soutien du gouvernement à la réintégration des ex-combattants a été extrêmement élevé en 2013 (78% des cent millions de dollars des Etats Unis) et il maintient son objectif d'assurer la réintégration de la totalité des ex-combattants avant fin 2015 (idem MST 2011). Cette stratégie validée par les principaux partenaires au développement notamment l'UE, l'ONUCI, le Système des Nations Unies, la Banque Mondiale et le Japon a permis d'assurer la réintégration de 27 116 ex-combattants en 2013.

Par ailleurs, le Gouvernement a entrepris un grand programme d'amélioration et de construction des infrastructures sociales (écoles, centres de santé, adductions d'eau) et mis en place des programmes de gratuité ciblée (santé maternelle et de l'enfant, accès à l'enseignement primaire) qui constituent autant de moyens de réduire les inégalités régionales et de renforcer le sentiment d'appartenance à une nation.

En effet, c'est une lapalissade que l'on assiste encore à la persistance de l'effritement de la cohésion sociale dans les rapports entre les communautés des villages Abobo-Baoulé et Anonkoua Kouté en dépit des efforts des autorités en vue de la transformation d'une société caractérisée par la méfiance, la peur et la montée de la violence à une société capable de réduire les tensions et de retrouver sa cohésion sociale.

Face à cette situation, il est opportun de s'interroger sur les voies qui contribuent à l'établissement d'une cohésion permanente parmi les jeunes dans les villages d'Abobo-Baoulé et d'Anonkoua Kouté, voir en Côte d'Ivoire.

La réponse à cette question a permis la construction de nos hypothèses. L'établissement d'une cohésion permanente dans les villages d'Abobo-Baoulé et d'Anonkoua Kouté dépend de l'efficacité des politiques de reconstruction du tissu social.

La prise en compte des attentes des populations Ebrié est une réponse à l'établissement d'une cohésion permanente dans les villages d'Abobo-Baoulé et d'Anonkoua Kouté.

Au regard de tout ce qui précède et pour cerner les contours du problème étudié, nous nous sommes fixés comme objectif principal d'analyser les facteurs qui contribuent à l'établissement d'une cohésion permanente dans les villages d'Abobo-Baoulé et d'Anonkoua Kouté, voir en Côte d'Ivoire.

De façon spécifique, cette étude permet d'identifier les caractéristiques socio-anthropologiques des jeunes dans les villages d'Abobo-Baoulé et Anonkoua Kouté; de décrire les niveaux d'effritement des structures sociales dans ces villages Ebrié dans la commune d'Abobo ; et d'expliquer les niveaux d'échec des politiques de reconstruction sociale.

I- APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

Cette étude s'est effectuée dans les villages Abobo-Baoulé et d'Anonkoua Kouté dans la commune d'Abobo. Ces localités ont été considérées en raison de l'intensité des violences intercommunautaires pendant la crise postélectorale de 2010-2011 dans une commune déclarée comme zone de guerre. La démarche qui sous-tend cette recherche est une approche mixte (qualitative et quantitative). De ce fait, elle a consisté à faire l'inventaire de la synthèse des travaux de recherche, des études qui ont porté sur la question de la cohésion ou du lien social, la prévention des conflits, de la dynamique locale de résolution des conflits dans sociétés africaines, de la culture de la

paix. La seconde est la collecte des informations des sources orales. Elle a été réalisée par des entretiens semi-directifs tels que le guide d'entretien et des focus groupes. Les focus groupes réunissaient au maximum cinq à huit personnes et concernaient particulièrement les groupes autochtones, allochtones et allogènes. Un questionnaire a été conçu en vue de vérifier la solidité des résultats de l'enquête qualitative et de les valider.

La question des logiques sociales de l'effritement de la cohésion sociale dans les villages d'Abobo-Baoulé et d'Anonkoua Kouté fait intervenir plusieurs acteurs sociaux. Ainsi, dans un souci de rigueur de représentation qualitative et quantitative, nous avons interrogé plusieurs catégories d'acteurs afin de diversifier les sources de données. Parmi ces acteurs, nous avons comme suit :

- les jeunes des villages qui participent à la mise en œuvre des pratiques liées à la cohésion sociale à travers un questionnaire et un guide d'entretien. Ils sont les premiers concernés par cette étude en raison de leur détermination à contourner les actions politiques mises en œuvre par les autorités et les ONG. Ils sont susceptibles de dire les logiques qui structurent leurs pratiques et leurs contraintes socio-politiques ;

- le sous-préfet pour connaître les potentialités socioculturelles des Ebrié et la place qu'ils occupent dans la stabilité politique en Côte d'Ivoire. Pour comprendre les fondements socio-politiques de l'effritement de la cohésion sociale dans les villages Ebrié ;

- les autorités coutumières et responsables des structures communautaires : les chefs du village et leurs notables avec qui nous nous sommes entretenus sur l'organisation sociopolitique des villages Ebrié d'Abobo, sur les rapports qu'ils entretiennent avec la terre ainsi que leur rapport avec les autorités communautaires. Aussi, ces autorités sont-ils à même de comprendre les contraintes des jeunes autour de l'effritement de la cohésion sociale ;

- les responsables des communautés allochtones et allogènes, pour connaître les rapports des différentes communautés dans la dynamique socio-politique ;

- les présidents des jeunes et des femmes avec qui nous nous sommes entretenus autour des questions liées au mode de participation dans les projets de cohésion sociale instaurés dans les villages ;

- les cadres, les élus et les retraités se sont prononcés sur la nature de leur rapport avec les différents acteurs (les jeunes et femmes, les structures de cohésion sociale sur le terrain) ;

-les responsables de structures de cohésion sociale (PNCS, OIM, PAPC, CDVR, CDC etc.). Ces acteurs sont à même de mesurer les actions des jeunes et leurs comportements face aux projets de cohésion sociale.

L'analyse des données a été possible grâce à l'analyse du contenu qui s'appuie sur des sources documentaires et des sources suscitées, comme les guides d'entretien adressés à la population cible de l'étude. En effet, elle sert à décrire et à déchiffrer tout passage de signification d'un émetteur à un récepteur (Bardin, 1989). L'étude a aussi mobilisé l'analyse des parties prenantes.

L'analyse des parties prenantes est une approche structurée permettant de comprendre un système en identifiant les principaux acteurs ou parties prenantes du système en évaluant leurs intérêts respectifs ou leur influence dans ce système. Elle repose sur une analyse détaillée des positions, des intérêts et de l'influence qu'ont des individus, des groupes ou des institutions envers l'enjeu en cause. Elle permet de déterminer si l'organisation peut obtenir l'engagement nécessaire au changement, puis d'élaborer ou de valider des solutions ou des stratégies d'implantation permettant de limiter la résistance prévue (Mayers et Vermeulen, 2005).

II- LES CARACTERISTIQUES SOCIOANTHROPOLOGIQUES DES JEUNES

1- Age

Âge	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	9	4,5%
17 ans à 20 ans	26	13,0%
21 ans à 25 ans	61	30,5%
26 ans à 30 ans	40	20,0%
31 ans à 35 ans	21	10,5%
36 ans à 40	30	15,0%
41 ans à 45 ans	13	6,5%
TOTAL OBS.	200	100%

Source : Notre enquête, 2016

Les jeunes sont une catégorie sociale beaucoup plus concernés dans le cadre de l'établissement d'une cohésion permanente dans les villages Ebrié d'Abobo, voir en Côte d'Ivoire. Car, selon la CNE (2012), pendant la période postélectorale, la jeunesse a été instrumentalisée comme bras exécuteur de la violence politique par les leaders politiques et les acteurs

communautaires. Elle a été armée pour faire la guerre car, galvanisée par des discours d'appel à la haine et à la vengeance.

Ce tableau démontre que la tranche d'âge jeune comprise entre 21 à 25 ans est la plus nombreuse avec 30,5% contre la tranche la plus petite, soit 2% dont l'âge est compris entre 46 à 50 ans.

En ce qui concerne la présente étude, l'intervalle d'âge de la jeunesse comprise entre 17 et 45 ans a été déterminé pour des raisons suivantes : Il s'agit d'une part d'une question culturelle. Car, en pays Tchaman, l'âge moyen pour entrer dans le système des classes d'âge est de 16 ans. D'autre part, il s'agit d'une question politique, car pour le peuple Tchaman, pour entrer dans le système des classes d'âge des « guerriers », ce qui sont tenir un jour à défendre les intérêts du village en cas d'attaque extérieurs est de 32 à 48 ans. A cela, il faut ajouter que les jeunes sont des acteurs concernés par les discriminations sociales et les manipulations politico-idéologiques sur la scène politique africaine.

Ce qui a fait dire à Françoise (1997), la fragilité des jeunes, liée aux problèmes de marginalisation, les prédispose aux manipulations politico-idéologiques. En échange de quelques facilités financières ou pour des promesses d'un futur meilleur, les jeunes sont prêts à s'impliquer dans des opérations dont ils ne comprennent ni les mobiles, ni les effets. C'est ainsi qu'ils se trouvent être les principales cibles et les principaux leviers de la déstabilisation politique et, dans les cas extrêmes, des guerres ethniques.

Remy (1997) dira à son tour, qu'en tout état de cause, comme cadets sociaux, les jeunes représentent toujours un potentiel de violence, et seront toujours perçus de la sorte dans le champ politique national. Dans le cas du Congo-Brazzaville par exemple, une telle crainte s'avéra d'autant plus fondée que l'irruption de la jeunesse, scolaire et universitaire dans le champ

politique national à partir de 1963 (chute du régime de Fulbert Youlou, le 15 août, 1963, et instauration d'un régime « révolutionnaire ») en modifia la configuration sociologique, et installa une dynamique de permanente contestation de l'ordre sociopolitique établi ; une dynamique qui fera du monde étudiantin la bête noire de tous les régimes qui succéderont dans ce pays jusqu'à la fin du monopartisme, en 1991-92.

Pour Abbink (2005), les spécialistes de l'analyse des conflits armés en Afrique appréhendent souvent les jeunes comme des nervis de la guerre. Enfants soldats, jeunes de la rue, gangsters ou combattants, ces derniers constituent en l'occurrence une catégorie sociale aux contours assez flous. En effet, ils font figure de victimes et de fauteurs de troubles tout à la fois, et le critère de l'âge ne suffit pas vraiment à les définir. Pourtant, de telles perspectives ne dérogent pas fondamentalement aux conventions selon lesquelles les jeunes sont des cadets sociaux, en l'occurrence manipulés par des Anciens qui jouent le rôle de commanditaires de la violence.

Au Liberia et en Sierra Leone dans les années 1990, par exemple, la rébellion a d'abord exprimé le mécontentement des ruraux plutôt que de la jeunesse urbaine (Richards, 1996). Dans le Sud du Soudan, encore, les jeunes ont été « rattrapés par la guerre, soit comme conscrits, soit pour défendre leur communauté contre les assauts d'autres groupes » (Leonardi, 2007).

L'étude d'Aderoju Oyefusi (2007) semble effectivement confirmer cette thèse de la criminalisation, de la radicalisation et de l'anomie sociale. Basées sur un sondage réalisé en 2006 dans 18 communautés du delta auprès de 1377 hommes âgés de 15 ans et plus, ses enquêtes montrent en effet que les jeunes sans enfants et sans éducation sont plus enclins à la violence, notamment lorsqu'ils appartiennent à un groupe ethnique dominant et qu'ils ne sont pas mariés, sans doute parce qu'ils ont moins à

perdre quand ils n'ont pas encore fondé de foyer. En d'autres termes, la propension à la rébellion serait assez peu liée à la pauvreté et à un sentiment d'injustice sociale. Elle répondrait davantage à des opportunités locales.

2-Appartenance ethnique

Appartenance ethnique	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	21	10,5%
Akan	134	67,0%
Mandé du sud	16	8,0%
Mandé du nord	16	8,0%
Krou	8	4,0%
Gur	5	2,5%
TOTAL OBS.	200	100%

Source : enquête 2016

Le présent tableau montre que 67% de nos enquêtés sont des Akan, 8% sont du Mandé du Nord et 8% du Sud, 4% sont du Krou et 2,5% des Gur.

L'appartenance ethnique a été l'une des causes des violences interethniques qui ont frappé de plein fouet des villages Ebrié dans la commune d'Abobo. Dans la même veine, T.D. Président des jeunes d'Anonkoua Kouté :

« À partir d'octobre 2010, à l'occasion des élections présidentielles six fois reportées depuis 2005, déjà au cours de la campagne, les positions vont se cristalliser autour des deux principaux candidats admis au second tour : Alassane Dramane Ouattara (ADO) et Laurent Gbagbo. Majoritairement soutenu par les populations d'origine du Nord, ADO fut présenté comme le candidat de l'étranger voire le candidat étranger par les partisans de son adversaire et son adversaire lui-même entretiendra cette situation croyant

pouvoir en tirer profit. Parallèlement, Gbagbo Laurent se présentait comme le candidat ivoirien et était soutenu par les populations des zones forestières du Sud. La lecture des logiques de ces soutiens montre que, au-delà de leur appartenance ethnique nordiste, les populations du Nord, en majorité migrants agricoles au Sud et expropriés de leurs terres et plantations à l'occasion des crises précédentes analysées ci-avant, ont vu en ADO un sauveur : « la solution », comme l'indiquait son slogan de campagne. Il représente celui qui fera revenir la Côte d'Ivoire aux valeurs Houphouétistes qui ont permis non seulement l'accès facile aux ressources forestières mais également le développement agricole ».

3- Appartenance politique

Appartenance politique	Nb. cit.	Fréq.
Non réponse	8	4,0%
FPI	44	22,0%
PDCI	20	10,0%
RDR	28	14,0%
UDPCI	5	2,5%
LIDER	5	2,5%
Autre	90	45,0%
TOTAL OBS.	200	100%

Source : enquête 2016

Le repli communautaire et les tensions intercommunautaires dus au clivage politique ont aussi impacté sur la cohésion sociale dans les villages Ebrié d'Abobo pendant la crise postélectorale de 2010. Selon Mayo (1945), les différents partis politiques, nés de la réinstauration du pluralisme politique en Côte d'Ivoire, peinent à dépasser leurs enracinements ethniques pour revêtir un caractère national. Ils sont ancrés dans les différentes régions où

prédominent les grands groupes ethniques de la Côte d'Ivoire. Dans ce cadre, les organisations à forte dominance Baoulé, Guéré et Malinké sont respectivement taxées de PDCI, FPI et RDR.

Ce tableau démontre que les enquêtés proches du FPI sont nombreux par rapport aux autres partis politiques, avec (22%), suivi du RDR (14%), du PDCI (10%) et enfin UDPCI et LIDER (2,5%). En outre les 45% des enquêtés n'ont pas voulu se prononcer sur la question, cela est dû au fait que les uns et les autres avaient peur de révéler leur parti, compte tenu de la méfiance qui persiste entre les communautés dans les villages.

Le président du CDC, J.L a donné ses raisons sur cet état de fait : « Vous m'excusez ! La passion politique n'a rien avoir avec la communauté. Moi, étant un Ebrié, j'ai préféré choisir. C'est comme une religion, tu vas là où te plait. J'ai préféré choisir le RDR. Et à ma grande surprise quand ADO devrait arriver, il y a eu palabre ici à Abobo-Baoulé, et personne n'est sensé l'oublier. C'était un vendredi avant d'aller à Soubré. Vraiment on a eu des problèmes, même chez moi, ma maison a été saccagée, ce qui ne m'a pas empêché d'aller au travail le lendemain. Mes propres frères ont débarqué avec des machettes chez- moi, en ce moment-là, ils pouvaient quand même me faire du mal, par ce qu'on les a inculqué la mauvaise politique, basée sur la haine et le dénigrement, d'où le rappelle de la citation (ton frère n'est plus ton frère, ton ami n'est plus ton ami). La seule personne qui nous ait envoyée ça, vous m'excusez du terme, c'est Gbagbo. Dans la même circonstance, ma femme a été obligée d'aller à la Rivera avec mes enfants. Mes propres parents, quand je passais ils n'hésitaient pas de me traiter comme un apatride, ce sont ceux-là qui ont vendu notre pays. Mais grâce à la détermination de la chefferie et les chefs ethniques, le calme est revenu et les choses sont rentrées dans l'ordre ».

Il faut noter aussi que ces mêmes politiciens ont tendance à fouler au pied les textes du code de bonne conduite dont ils ont pris soin de signer en 2008 pour que les élections se passent dans les bonnes conditions.

Un autre jeune du village renchérit :

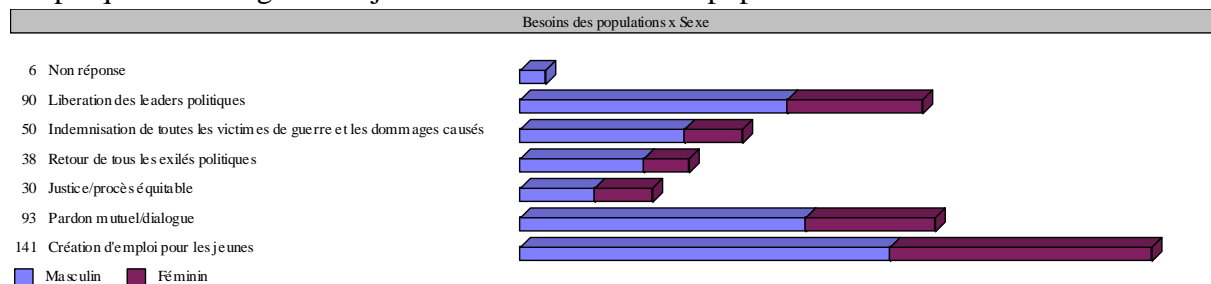
« Les leaders politiques du pays ont joué avec la conscience des populations pendant l'éclatement de la crise postélectorale de 2010, tandis que les mêmes leaders politiques avaient déjà signé en bonne et due forme, un code de bonne conduite en 2008 concernant les élections de 2010. Le code de bonne conduite stipulait plusieurs points : Il ne faut pas retirer les affiches de tes amis, il ne faut pas déchirer l'affiche des autres, il ne faut pas tenir les discours pleines de haines, il ne faut pas faire des injures à l'encontre d'un candidat lors des meetings ».

Un autre problème d'Anonkoua Kouté était qu'il était avec le pouvoir en place. Ainsi donc, fortement cristallisées autour des supposées engagements politiques des principaux partis politiques et leurs leaders en luttant pour le pouvoir, les revendications identitaires ont donc fortement contribué à structurer les positions des individus et des groupes dans l'arène politique. Finalement, cela se passe comme si, dans l'espace urbain abidjanais, comme dans les régions, le besoin n'était plus d'adhérer à un parti politique pour en être militant. C'est l'identité que l'individu ou le groupe revendique qui détermine aux yeux des autres la proximité ou la sympathie avec tel ou tel groupement politique. Ainsi, pour les populations, il suffit d'être originaire d'une certaine région, d'être d'un groupe ethnoculturel particulier pour être presque systématiquement catégorisé au rang des militants ou sympathisants d'un parti ou d'un autre.

LES NIVEAUX D'EFFRITEMENT DES STRUCTURES SOCIALES

1- Les attentes des populations des villages Abobo-Baoulé et Anonkoua Kouté

Graphique 1 : Le regard des jeunes sur les besoins des populations



Au vu de ce graphique, nous pouvons affirmer que les besoins des populations des villages d'Abobo-Baoulé et Anonkoua Kouté n'ont pas été pris en compte dans le cadre du processus de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale.

Au vu de ces résultats, 141 de nos enquêtés dont 83 hommes et 58 femmes pensent que la création d'emploi pour les jeunes est un besoin primordial des villages. Ce qui a fait dire à Soko (2008), qu'à l'évidence, tous les spécialistes de gestion des problèmes post-conflits sont d'avis que la mise en œuvre d'un programme de réinsertion socio-économique est le meilleur gage de succès pour le retour à une situation de paix durable. Selon lui, il ressort clairement des analyses faites de la crise ivoirienne que le chômage et la pauvreté en sont les deux premières causes. En ce qui concerne le chômage dira-t-il, il trouve lui-même ses causes dans l'incapacité des Gouvernements à favoriser la création d'emplois d'une part, et la faible qualification professionnelle des jeunes d'autre part. En outre, 93 parmi nos enquêtés dont 64 hommes et 29 femmes pensent que le projet de cohésion sociale n'ont pas répondu aux attentes des populations et ont plaidé pour le dialogue et le pardon mutuel. En plus, il ressort des résultats

que 90 de nos enquêtés dont 60 hommes et 30 femmes pensent qu'on ne peut pas parler de réconciliation et de la cohésion sociale tant que les leaders et proches de l'opposition sont en prison.

Les résultats de l'enquête montrent aussi que 50 parmi nos enquêtés dont 37 hommes et 13 femmes dénoncent le processus d'indemnisation des victimes de guerres et des dommages causés et 38 de nos enquêtés dont 28 hommes et 10 femmes déplorent la présence des exilés politiques ivoiriens dans les pays voisins, car beaucoup auraient peur de revenir pour des risques de représailles.

A ceux-ci, s'ajoutent 30 de nos enquêtés dont 17 hommes et 13 femmes qui dénoncent une justice des vainqueurs, car comme cité ci-dessus, seuls les leaders politiques et les proches de l'opposition sont en prison. Selon Leslie (2010), nombre de personnalités proches de l'ancien régime, civiles ou militaires, font l'objet de poursuites devant les tribunaux. Plusieurs mandats d'arrêt internationaux ont également été délivrés contre des exilés proches de l'ancien président. Selon lui, en revanche, aucun commandant ou soldat de l'armée de Guillaume Soro n'a pour l'heure été inculpé pour les massacres de Duékoué, pour ceux de Yopougon ou pour les multitudes exécutions extra-judiciaires et viols commis presque journellement dans le pays.

K.G.L., secrétaire permanent du forum national des confessions religieuses de Côte d'Ivoire donne ses explications sur la question de justice sociale gage d'une réconciliation réussite en Côte d'Ivoire :

« Il faut que le président Alassane, lui, il s'est arrêté pour nous demander de pardonner nos bourreaux, nous on doit pardonner. Il faut que lui aussi il pardonne mais secrètement, il ne faudrait pas que les gens sentent en lui que c'est lui qui a fait que Gbagbo est partir. IL n'a qu'à poser des actions parce qu'on sait que ça ne va pas aboutir, mais il pose les

gens vont savoir que vraiment lui il veut faire la réconciliation. Ça veut dire quoi ? Ça veut dire que il peut poser : bon, tous nos parents qui sont en prison ou bien à la CPI reviennent en Côte d'Ivoire ; est-ce tu as compris ? Lui-même il sait réellement les gens qui sont là-bas là ils ne vont pas laisser ça comme ça. Mais les gens vont dire « haa ! C'est vrai lui aussi il veut la réconciliation » Nous on va commencer à parler vraiment, le président veut la réconciliation ».

Plusieurs sortes de commissions ont été établies dans divers pays : Argentine en 1983, Chili en 1990, El Salvador en 1991, Guatemala en 1994, Afrique du Sud en 1995, Honduras, Uruguay et Rwanda en 1999, Pérou en 2000, au Togo, le 25 février 2009. Parmi ces commissions, celle de l'Afrique du Sud a retenue l'attention de nombreux chercheurs (Asmal&al., 1997 ; Liebenberg&Zegeye, 1998 ; Norval, 1998). Elle fut créée en 1995, par Nelson Mandela, au lendemain des élections démocratiques.

A la différence du cas de la Côte d'Ivoire, en Afrique du Sud, la mission, assignée à cette commission de vérité et réconciliation, était, avant tout de libérer la parole des victimes de l'apartheid, de recueillir les témoignages interdits par la répression. Mais les bourreaux sont également invités à prendre la parole, à avouer leurs crimes et à demander pardon. Le cas de l'Afrique du Sud est intéressant parce qu'en plus d'avoir mandat pour enquêter tous les actes de violence politique perpétrés par chaque partie en conflit, la commission a des moyens pour octroyer des amnisties, ce qui lui donne des pouvoirs quasi- judiciaires.

Pour Hazan (2007), la décision d'amnistier ou non des criminels, en Afrique du Sud comme ailleurs, est un choix purement politique, car dans le cas d'Afrique du Sud, le principe de la TRC, (Truth and Reconciliation Commission) basé sur la vérité en échange du pardon, fut le compromis atteint entre De Klerk et Mandela.

En effet, en dehors de ces besoins des populations Ebrié, le gouvernement s'est attelé sur les Activités génératrices de Revenu et les activités de sensibilisations de masse, à travers l'organisation des compétitions footballistiques pour pallier à la fracture sociale au sortir de la crise postélectorale de 2010.

J.L, Président du CDC d'Abobo-Baoulé donne ses explications :

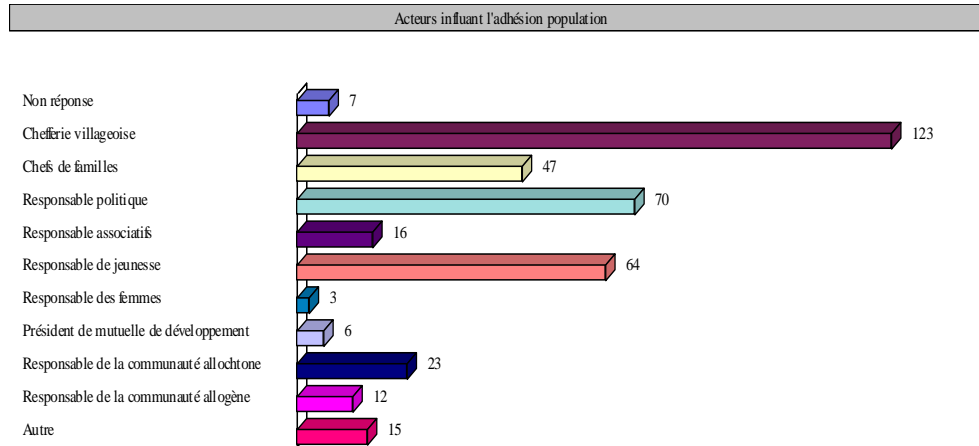
« Il faut rappeler que la vente du charbon ne peut pas nous envoyer quelque part, c'est pourquoi, nous les responsables nous avons demandé au projet PAPC de réhabiliter le foyer des jeunes, pour favoriser le regroupement des jeunes et initier les projets dans le sens de leur insertion, c'est ça qui est aujourd'hui le besoin primordial de la jeunesse au niveau d'Abobo-baoulé ». Source : enquête de l'auteur, 2016

M.A, un autre membre du CDC rebondit sur la question :

« Aujourd'hui, les besoins de la population, tout le monde le chante un peu partout. Le pays est en train de se développer, c'est vrai mais les populations ne sont pas heureuses. On a l'impression que c'est une frange de la population qui bénéficie, si on va loin, ce sont les entourages du parti au pouvoir qui en bénéficient. Mais il y a des cas exceptionnels, au temps de l'ancien régime, certaines personnes ont eu le travail et d'autres n'en ont pas eu, et aujourd'hui aussi c'est pareille. Il y a la cherté de la vie. Sur le plan de logements, la maison est très chère dans le village d'Abobo-Baoulé, le « Studio » ou entrée coucher dans le langage commun qui est le plus petit des loyers, le prix minimum s'élève à 70 000 F CFA à Abobo-Baoulé. Aussi, dans un ménage ou il y a trois ou quatre personnes, c'est très difficile qu'ils vivent à leur faim. Aussi, quand on va à l'hôpital pour qu'on s'occupe de toi, c'est tout un problème, cela est valable aussi pour le cas de l'école, on parle de la gratuité de l'école alors qu'en réalité ce n'est pas ça ».

2- Répartition des acteurs selon le niveau d'adhésion aux projets de cohésion sociale dans les villages Ebrié (Abobo-Baoulé et AnonkouaKouté)

Graphique 2: L'influence des acteurs sur l'adhésion des populations aux projets de cohésion sociale



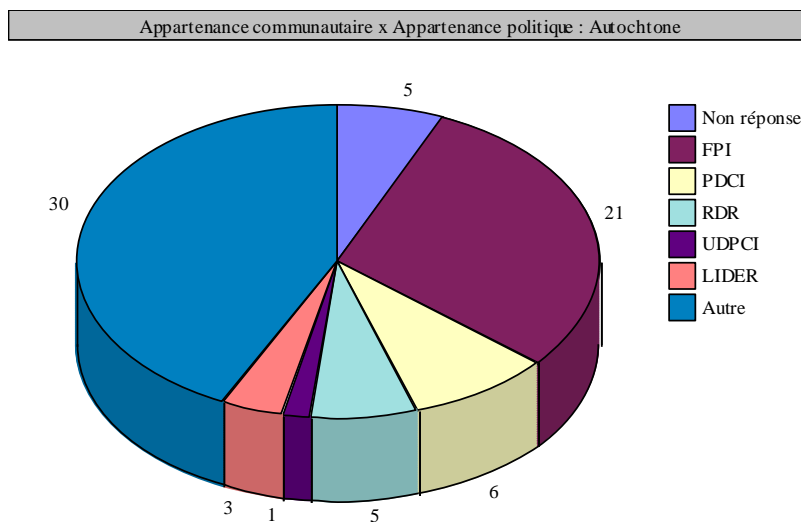
Au regard de ce graphique portant sur les acteurs qui ont une influence sur l'adhésion et la participation des populations des villages d'Abobo-Baoulé et Anonkoua Kouté aux projets de cohésion sociale, 61,5% des enquêtés pensent que c'est la chefferie villageoise qui autorise l'adhésion à tous les projets. C'est le constat que nous avons fait sur le terrain, car même avant de contacter les enquêtés, beaucoup s'assurent d'abord que la chefferie a été informé avant de répondre aux questions. Avec l'arrivée des projets dans les villages, ce sont les chefferies qui analysent d'abord les tenants et les aboutissants du projet avant de l'intégrer. En plus de la chefferie, il faut ajouter aussi que d'autres acteurs influencent l'adhésion et la participation des populations aux projets de cohésion sociale, il s'agit respectivement des responsables politiques dont le taux de pourcentage des enquêtés est de 35%, des responsables de jeunesse (32%), des chefs de famille (23,5%).

En outre, les résultats de l'enquête révèlent aussi que 11,5% des enquêtés pensent que c'est le responsable de la communauté allochtone qui influence l'adhésion des allochtones à leur adhésion et participation aux projets de cohésion, 8% des enquêtés pensent aux responsables associatifs et 7,5% des enquêtés ont choisi d'autres responsables, notamment les responsables religieux.

A ceux-ci, il faut ajouter que 6% des enquêtés pensent que ce sont les responsables de communautés allogènes qui donnent le quitus aux allogènes des villages et après que ceux-ci aient pris contact avec la chefferie villageoise et 1,5% des enquêtés affirment que ce sont les responsables de femmes qui à leurs tours influencent l'adhésion et la participation des femmes aux projets de cohésion sociale.

3- Le rejet des projets de cohésion sociale est lié à l'appartenance communautaire et politique des populations Ebrié

Graphique 3 : Appartenance communautaire et politique



Ce tableau démontre que l'appartenance politique et communautaire est un frein contre les projets de cohésion sociale dans les villages d'Abobo-Baoulé et Anonkoua Kouté. En effet, comme le démontre les autres tableaux ci-dessus, le pouvoir en place est décrié sur plusieurs problèmes entre autres, l'inégalité constatée lors de la justice concernant les condamnations des crimes commises lors de la crise postélectorale (justice des vainqueurs), le retour des exilés politiques, l'indemnisation de tous les victimes de guerres et les dommages causés.

En outre, ce tableau révèle que 44 enquêtés sont proches du FPI, contre 28 enquêtés du RDR et 20 enquêtés du PDCI.

En effet, sur 200 enquêtés, 90 n'ont pas voulu se prononcer sur la question d'appartenance politique, cela ne veut pas dire forcément qu'ils n'ont pas de parti politique, mais cela peut s'expliquer par des raisons diverses : la persistance de la méfiance entre les groupes ethniques, religieux du pays, et surtout entre les partis politiques. Toute chose qui a fait que beaucoup d'enquêtés ont eu peur de se prononcer sur la question.

Ce qui a fait dire à Cavalli A. (2004) qu'à la suite d'un conflit, les attentes sont modifiées, les liens de confiance sont rendus difficiles et évoluent, alors que la population attend de pouvoir retrouver un sentiment de confiance sociale.

III- LES NIVEAUX D'ECHEC DES POLITIQUES DE RECONSTRUCTION SOCIALE

1- Au niveau du village d'Anonkoua Kouté

- Au niveau de l'assistance psychologique et l'indemnisation des victimes de guerre

L'indemnisation des victimes de guerre est l'une des étapes importantes dans la réconciliation et la cohésion sociale dans les pays sortant de la crise postélectorale. Ce processus reste très critiqué par les populations du village d'Anonkoua Kouté.

Les initiatives en faveur de la réconciliation semblent essentiellement tournées vers l'indemnisation des victimes. Si cette politique est indispensable, elle n'est cependant pas suffisante pour favoriser une réconciliation structurelle. Pour aider la société ivoirienne à « rompre avec les effets des cycles successifs de crises », il faut rétablir un certain équilibre au sein des différentes communautés qui la composent. L'État peut contribuer à cela, à travers notamment les différentes structures qu'il met en place. Encore faudrait-il qu'elles aient les moyens de fonctionner.

K.G.L, secrétaire permanent du forum national des confessions religieuses de Côte d'Ivoire donne ses raisons sur la question :

« Ma solution, c'est d'abord l'indemnisation des victimes de guerre, aussi de grâce il faut bien vouloir revoir ce processus et je dis toujours frustration sur frustration crée beaucoup de choses. En Côte d'Ivoire ici, vous avez vu, on a distribué des armes à des hommes et on leur donne 50.000frs comme transport avec des balles quand on leur dit d'aller là ; leur arme là, ils vont faire quoi ? C'est pour aller cacher ça ou bien, c'est allé tuer ? Ils ont tué et

on dit qu'on a créé un truc, ADDR pour les désarmer, même si on ne les a pas désarmés par la force pour prendre leur arme, seulement on leur donne 800.000frs.

Vous connaissez ça ici aussi, je dis bien 800.000frs et ceux qui ont le niveau baccalauréat, tous ceux-là on les recrute encore, on les met à la police, à la douane ou bien aux eaux et forêts. Ils sont en service actuellement ; moi j'ai perdu ma femme, ils l'ont tué, cette personne qui a tué ma femme, pour prendre son arme, on lui a donné 800.000frs, on lui a donné encore, on dit bon, va travailler à la douane ou bien à la police.

Il travail chaque fin du mois, il a son salaire ; moi ma femme qui est morte, on dit pour simple chose... on ne peut pas réveiller ma femme on lui donne un million, on lui donne un million hein. La personne qui a tué ma femme qui devait se retrouver en prison là, lui il est devenu policier, douanier ou bien gendarme aujourd'hui.

Il a eu 800.000frs, moi on vient me donner un million ou bien la personne qui m'a tapé, je suis devenu paralysé, je ne peux plus marcher là, lui il travaille bien, moi-là je suis foutu on me donne un papier, on dit d'aller me soigner toujours ; Toujours quand je vais-là, je lui vois, il est arrêté ; quand je le vois, je le maudis ou bien comment je fais ?

Réfléchissons ensemble sur ce cas-là, la Côte d'Ivoire n'a pas d'argent, mais réfléchissons sincèrement, c'est bien, on ne peut plus payer quelqu'un et tout. Il y'a des gens qui ont perdu leur bien aujourd'hui que dieu me pardonne, d'autres même ne peuvent plus se retrouver ; aujourd'hui là, peut être que demain on va leur donner 500.000frs ou bien 300.000frs. Celui qui avait deux, trois voitures woroworo, il n'a plus de voiture, il devient quoi ? Il devient malheureux à vie ; celui qui l'a rendu comme ça là, il travail, il a eu ses 800.000frs plus travail donc, moi j'implore la clémence du Président de la République. Je dis bien sur l'indemnisation des victimes, qu'on revoie

encore, concrètement pour soulager les gens, on pas dit rembourser ce qu'ils ont perdus au juste, mais de grâce d'augmenter un peu. L'argent n'est rien hein, l'homme est plus que l'argent ».

Pour T.D, Président des jeunes d'Anonkoua Kouté :

« Comme le Président de la République lui-même l'a dit, ils ont créé un Comité d'indemnisation des victimes de guerre et mon Seigneur lui-même était là pour enregistrer les victimes de guerre au niveau du village d'Anonkoua. Donc, comme Anonkoua ne saurait traiter de manière particulière, sinon nous on avait voulu qu'on soit traité de manière régulière, donc je pense que c'est un projet global pour tout le pays. Mais comme c'est un projet national, on pensait qu'Anonkoua sera indemnisé, mais jusqu'aujourd'hui, rien n'a été fait. Des maisons ont été détruites, jusqu'aujourd'hui, il y a des familles qui sont en exiles. Ils ne peuvent pas venir puisque leurs maisons ont été cassées et brûlées et jusqu'aujourd'hui, elles n'ont pas été construites. C'est toute une famille, père, maman, fils, fille et grand-mère. Et souvent, ce sont des maisons de retraite, donc des retraités qui avaient construit leur maison et on vient casser tout ; ils vont enlever l'argent où pour reconstruire ça. Le peu qu'ils reçoivent comme pension, c'est pour manger, cela ne peut construit une maison. Ce n'est pas facile, le sac de ciment coûte aujourd'hui près de 5000 F. Jusqu'aujourd'hui, la seule chose qui a été réhabilitée, c'est l'hôpital communautaire, sinon à part ça, rien n'a été fait. Il pouvait quand même initier un projet pour envoyer des activités de bitumage dans le village d'Anonkoua pour que la population ne sente pas quelle est oubliée. On a reçu Charles Konan Bany, la population a exprimé ses préoccupations, il a dit avoir pris note, mais rien n'a été fait ».

Une autre victime de guerre d'Anonkoua Kouté, M.G exprime son indignation face l'indemnisation des victimes dans le village :

« Je suis surpris de constater que mon nom ne figure pas parmi la liste des victimes de guerre à Abobo. Or, chez nous dans la Cité, on a tout perdu, je suis aussi surpris que ce soit seulement la somme de 1 million de franc CFA qu'ils donnent aux gens, alors que ce que nous avons perdu est plus que ça. Aussi, j'ai constaté que les blessés de la guerre sont laissés pour contre et ce sont les morts, ils s'intéressent. Alors qu'eux, ils sont morts, mais les blessés vivent ».

Le tissu social a été sévèrement atteint dans le village d'Anonkoua Kouté pendant la crise postélectorale de 2010 en Côte d'Ivoire. Le caractère violent des crimes commis surtout par une jeunesse instrumentalisée ont créé des meurtrissures profondes. Les replis communautaires et ethniques ont par moment connu un regain. Cette situation a amplifié la méfiance et sapé l'élan de rapprochement entre les populations.

- La permanence de la méfiance entre les communautés dans le village d'Anonkoua Kouté au sortir de crise postélectorale

La crise post-électorale a entraîné l'effritement social et instauré un climat de méfiance entre les différentes communautés dans le village d'Anonkoua Kouté. La méfiance intercommunautaire a débouché sur les violences armées. Ceci a eu des répercussions sur la cohésion sociale.

Le cas du village d'Anonkouakouté en est une illustration parfaite.

Le Président des jeunes d'Anonkoua Kouté donne ses raisons :

« Quand on est revenu de la crise, il y avait de la méfiance entre ceux qui ont fui et ceux qui sont restés. La plupart de ceux qui avaient fui traitaient de traites ou de pilleurs ceux qui sont restés et que c'est eux qui ont pillé leurs maisons. Et la plupart de ceux qui étaient restés traitaient de ceux qui avaient fui de pro-Gbagbo. Et pourtant les balles ne trient pas, si je puis,

ce n'est pas parce que je suis pro-Gbagbo. Et la balle qui arrive ou quand on lance des « Obus » quelque part, ça ne trillait pas quelqu'un. Donc, lorsque tu vois que tu es en danger, tu peux fuir. Bon si tu vois que tout va bien, tu peux rester, il y a certaines mêmes qui sont restées, puisqu'elles ne savaient pas où aller ».

C'est pourquoi une reconstruction de la cohésion sociale s'avère nécessaire dans les rapports entre les communautés dudit village.

- Persistance des imbroglios fonciers

Les problèmes fonciers sont toujours une réalité dans les villages Ebrié dans la commune d'Abobo. Ils sévissaient bien avant l'éclatement de la crise postélectorale, mais les frasques continuent dans le présent.

En outre, pour Oura (2013), le rétrécissement de la terre agricole provoque de façon récurrente, plusieurs conflits fonciers entre villages Ebrié d'une part et à l'intérieur de chaque village d'autre part. Au sein du village, les conflits interviennent entre les membres d'une même famille autour de la vente d'un lot. En effet, malgré le coût élevé des terrains, il n'est pas permis à tous les membres de la famille de bénéficier de la rente foncière. La forme traditionnelle qui accorde exclusivement la gestion foncière aux aînés est de plus en plus contestée par les jeunes. Pour boycotter ce mode de gestion de la terre, certains membres de la famille qui n'en ont pas le droit, vendent clandestinement la terre à des demandeurs au point où plusieurs d'entre eux peuvent se retrouver sur un même lot à la fois. Toutes ces situations engendrent des conflits dont le règlement se fait soit coutumièrement soit de plus en plus à la justice.

Les rencontres des différents villages qui sont de plus en plus organisées obéissent au souci du règlement des conflits. Les Ebrié veulent limiter les conflits fonciers en recommandant le respect de la coutume et prônent la solidarité. En fait, dans le droit foncier traditionnel, la terre s'acquière par héritage qui se fait de l'oncle au plus âgé de ces neveux utérins quand selon la loi moderne, la succession doit se faire du père au fils. Ainsi, du fait de la rente foncière et le développement de l'individualisme, des conflits opposent très souvent les enfants du défunt aux autres membres de la famille.

Ces conflits dégradent davantage leurs conditions d'existence et de production agricole. Avec l'enjeu foncier et les transformations sociales qui ont cours en ces localités sous haute influence abidjanaise, le contrôle de la terre échappe aux autorités coutumières et le développement de la gestion individuelle du foncier accélère la perte de l'espace rural au profit de l'espace urbain. La terre représente une ressource à mettre en valeur pour obtenir de l'argent.

Un jeune et un membre du CDC du village donne ses raisons.

« Je vous donne un petit exemple, au niveau d'Anonkoua SODECI, comme j'ai dit tout à l'heure, il y a le village qui est là et il y a des terres qui ont été vendues de l'autre côté qu'on appelle Anonkoua Sodeci. C'est vrai qu'il ya des terres qui ont été vendues par des Ebrié, les natifs du village. Il s'est avéré que ceux qui ont cédé des terres à l'Etat et l'Etat les a morcelés. Et depuis, les individus, les particuliers ont commencé à acquérir ces terres-là, et ils ont construit des terrains là-bas. Il s'est trouvé qu'il y a une partie qui n'a pas été morcelée au départ par l'Etat, parce que l'Etat voulait cette partie-là pour compléter la forêt de Banco. Depuis les années 1980. L'ancien chef qui était là a accepté avec l'Etat pour que l'Etat puisse prendre. Mais en contrepartie l'Etat devrait donner quelque chose au

village, ce qui n'a pas été donné jusqu'aux années 1990-1995 et jusqu'en 2000 et lorsque ça n'a pas été donné, les villageois ont pris la décision de morceler cette partie et puis le vendre. C'est comme si on est dans le village, moi ma partie est ici, toi ta partie est là-bas, on doit morceler et on doit recevoir son argent. Mais ici là, moi ma partie est là-bas, donc si on n'a pas morcelé, toi on ne te donne pas l'argent. Depuis moi, mon grand-père jusqu'aujourd'hui, moi je dis vendons ça, moi je veux mon argent. Les gars ont morcelé et puis ils ont vendu. Et les gens sont venus, ils ont acheté et ils ont construit des maisons. »

Poursuivant, le jeune résident du village et membre du CDC pense que :

« Dernièrement là, nous avons appris qu'il faut clôturer la forêt de Banco et qu'on prendra compte de la convention de 1980 entre l'Etat et la chefferie qui stipule, la construction des espaces verts et la clôture de la forêt Banco par l'Etat. Et le problème n'était pas encore résolu. Il a fallu l'intervention du CDC que je dirige, on est allé voir l'Onuci, le Programme national de cohésion sociale (PNCS), et d'autres structures même comme USAID. Tous nos partenaires ont été alertés. Voici un véritable problème, tu sais quand les gens sont arrivées, ils disent qu'ils vont faire la clôture, ils ont commencé de mettre des bornes partout. Et les gens de Sodeci ont dit si vous voulez faire la clôture, dite au village de rembourser notre argent d'abord. Il s'agissait de l'argent qu'ils ont pris pour acheter des terrains et en plus l'argent qu'ils ont pris pour les construire, donc il était question de dédommagement. Donc tous ses problèmes, il faut qu'on les résoudre d'abord avant de faire la clôture. Donc, les bornes qui ont été plantées, les gens d'Anonkoua Sodeci ont enlevé ces bornes, ils ont mis dans charrette pour se diriger vers le village et que les villageois vont les donner leur argent aujourd'hui. Tu vois les gens qui viennent de sortir de la crise, qui avaient déjà peur et vous arrivez encore avec des trucs pour dire... Et tout à coup quand la nouvelle s'est repentie sur le village que les gens de Sodeci viennent attaquer le village avec des machettes et des gourdins, c'était la

débandade et les gens ont commencé à fuir. Ce jour-là, j'étais en ville quand le chef de village m'a appelé que les gens de Sodeci veulent attaquer le village puisque moi je suis résident de là-bas. C'était vraiment un mouvement déchainé, d'autres même avaient des gourdins en main. Et qu'est-ce qui a provoqué ça, c'est l'Etat. Et les jeunes du village aussi ont commencé à s'organiser pour pouvoir les affronter, et là, le chef est arrivé à temps puisqu'il est véhiculé. En tout cas, nous avons intervenir tous et ils ont commencé à faire des réunions avec le chef central et quand on a invité les gens de PNCS, USAID, on a commencé à faire des réunions les tensions ont commencé à s'éteindre peu à peu. Et on nous ait promis que l'Etat ne va pas casser, ça c'est ce qu'on nous ait dit, et ces organismes qui ont pris l'affaire en main. Mais là, l'affaire est en suspens, puisque le coin n'a pas été morcelé, on nous dit que l'Etat n'a pas encore accepté le morcèlement qui a été fait par les villageois. La manière dont ils ont morcelé, l'Etat n'a pas encore approuvé le plan. Donc, si l'Etat n'a pas encore approuvé le plan et les gens ont déjà construit dans le site et la plupart sont en retraites, c'est difficile ».

En effet, d'autres enquêtés ne partagent pas cette assertion dans les rapports entre les différentes communautés.

Selon ses différents enquêtés rencontrés, nous pouvons constater la recrudescence de l'insécurité dans le village Anonkoua Kouté.

Un jeune allochtone donne ses raisons :

« Je suis dioula, je vis ici, dans ce quartier depuis 2002. Avant, c'est-à-dire au moment où il n'y avait pas beaucoup d'hommes dans ce quartier, nous vivions très bien, en parfaite harmonie avec les Ebrié. Il y avait de la sécurité dans le village, car des groupes d'auto-défenses existaient dans le quartier et veillaient à la sécurité et au bien-être des populations. Pendant cette période, on n'entendait pas de vol, mais après la crise postélectorale et surtout avec l'arrivée de nos frères dioula dans le quartier, tout a

commencé à se gâter. On assiste aujourd'hui à l'insécurité totale, surtout avec des braquages à main armée. Le hic est qu'aujourd'hui, dans ce quartier, les populations entrent chez eux à partir de 21 heures au risque de se faire agresser par ces petits bandits ».

- Des problèmes intracommunautaires au sein de la chefferie traditionnelle d'Anonkoua Kouté

Au sortir de la crise postélectorale de 2010, on assiste à la persistance de l'existence de problèmes intracommunautaires liés à la gestion du pouvoir de la chefferie (succession, mauvaise gestion, bicéphalisme, etc.).

Depuis un certain temps, rien ne va plus entre les frères Ebrié au sein de la chefferie villageoise d'Anonkoua Kouté. Et pour cause : des irrégularités dans la gestion financière du site occupé par l'ONUCI.

Selon le Président des jeunes du village :

« Il existe un contrat signé en bonne et due forme entre l'ONUCI et la chefferie villageoise concernant la gestion du site qu'elle occupe. Et puisqu'il existe déjà une Commission affiliée à la chefferie et qui a en charge la gestion des patrimoines fonciers. L'ONUCI faisait régulièrement des transactions financières avec cette Commission en termes de la somme mensuelle convenue dictée par la clause qui lie les deux parties. En effet, il s'est avéré que la somme mensuelle que recevait régulièrement la Commission de gestion foncière d'Anonkoua de la part de l'ONUCI, n'était pas versée dans sa totalité au vue de la chefferie et cela depuis un certain temps. Une fois, le pot au rose découvert, ce qui créa une division dans les rapports entre les frères autochtones. Toutes choses qui créeront des bras de fer et une chasse aux sorcières entre les uns et les autres au sein de la chefferie. Et aujourd'hui, beaucoup de membres de la chefferie villageoise, notamment des notables se sont retrouvés dans la Maison d'Arrêt et de

Correction d'Abidjan (MACA), ce qui a permis une sidération parmi ses détenus provoquant la mort d'une personne ».

En tout cas, le moindre que l'on puisse dire, cette affaire a suscité une fracture sociale entre les autochtones. Toute chose qui affaiblit les climats de confiance, d'entente et de vivre ensemble dans le village.

Ce qui fait dire à R. K. Oura, (2013) que le rétrécissement de la terre agricole provoque de façon récurrente, plusieurs conflits fonciers entre villages Ebrié d'une part et à l'intérieur de chaque village d'autre part. Au sein du village, les conflits interviennent entre les membres d'une même famille autour de la vente d'un lot. En effet, malgré le coût élevé des terrains, il n'est pas permis à tous les membres de la famille de bénéficier de la rente foncière. La forme traditionnelle qui accorde exclusivement la gestion foncière aux aînés est de plus en plus contestée par les jeunes. Pour boycotter ce mode de gestion de la terre, certains membres de la famille qui n'en ont pas le droit, vendent clandestinement la terre à des demandeurs au point où plusieurs d'entre eux peuvent se retrouver sur un même lot à la fois. Toutes ces situations engendrent des conflits dont le règlement se fait soit coutumièrement soit de plus en plus à la justice.

2- Dans le village d'Abobo-Baoulé

- Les différenciations sociales liées à la mise en place de la formation du bureau de Comité de développement communautaire (CDC)

Les enquêtés ont déploré la différenciation sociale concernant la gestion des activités de la cohésion sociale dans le village d'Abobo-Baoulé.

Selon le Président du CDC d'Abobo-Baoulé, J.L

« En effet, la première difficulté concerne ma personne en tant que président du Comité de développement du village d'Abobo-Baoulé. Car quand il est question des activités concernant la cohésion sociale dans le village, certaines personnes n'apprécient pas cela alors que sans le vouloir j'ai été désigné à ce poste à travers les efforts que j'ai fournis pendant la crise postélectorale. J'étais un leader et que c'est grâce à ma personne que le projet a vu le jour dans le village d'Abobo-Baoulé. C'est à cet effet que la population a pensé que j'étais le mieux placé pour l'occuper ».

Selon B.S, un membre politique du RDR :

« Les actions menées pour la réconciliation seront possibles si les leaders politiques essayent de mettre un peu d'eau dans leur vin. Abobo est un quartier précaire où les moyens ne suffisent pas à beaucoup pour subvenir à leurs besoins. C'est pourquoi, beaucoup écoutent et suivent les instructions des leaders, les dirigeants et les chefs d'associations. Mais en réalité on constate un déficit de sensibilisation des populations à la cohésion sociale surtout du côté des leaders politiques du quartier. Le comble a été le refus par le premier responsable de la commune d'Abobo de permettre au président du FPI, Affi N'Guessan lors de sa tournée de remobilisation de son parti dans le District d'Abidjan, de tenir son meeting à Abobo. Ce projet avait poussé les jeunes RDR d'Abobo d'aller barrer la route à Affi, s'il arrivait. Dans leur publication N° 2585 du lundi 17 février 2014, le Quotidien d'information « Nord-Sud » est revenu sur les propos de ces jeunes RDR, « Nous sommes ici depuis 5 heures du matin pour empêcher Affi et ses camarades de venir tenir leur meeting. Nous refusons qu'on vienne nous narguer, après avoir tiré des Obus sur nous ». Ils renchérissent, « Affi a dit qu'il transformera Abobo en cimetière. Il a tiré des obus sur nous. Si Abobo avait été rayée de la carte, à qui viendra-t-il s'adresser aujourd'hui ».

-Problème de reconnaissance interethnique ou la méconnaissance interculturelle

La méconnaissance interculturelle constitue un obstacle majeur dans le rétablissement de la cohésion sociale dans les villages Ebrié.

Le Président des jeunes d'Abobo-Kennedy donne des explications :

« Au niveau de Kennedy Clouetcha, on a participé à deux programmes. Il y a eu le PAPC qui a consisté à mettre un comité en place. Il était composé des leaders religieux, des chefs de communauté, des leaders de jeunesse pour un peu voir ce qui n'a pas marché, ce qui a créé au moins la crise entre les différentes communautés pendant la crise postélectorale. Donc, il y a eu des échanges, des séances de formation et après nous avons participé à un autre comité qui a été mis en place par USAID, nous sommes partis en formation, comme généralement nos conflits se font avec les villages Ebrié qui nous entourent. On se dit qu'ils nous ont vendu leur terre mais, ils ne nous ont pas acceptés encore. Parce que la différence culturelle existe, ils ne nous connaissent pas, ils n'ont pas appris à nous connaître et nous aussi, on n'a pas appris à leur connaître. Je pense qu'on a participé à des formations où les jeunes Ebrié étaient présents, les jeunes de Kennedy Clouetcha étaient présent et aussi les jeunes d'Abobo-té. On a parlé un peu de nos différentes cultures et ce qui a envoyé les conflits. Généralement ici, ce qui crée des conflits entre nous et Abobo-Baoulé c'est le manque de connaissance de l'autre entre les différentes communautés. Ici, c'est un quartier cosmopolite, il y a toutes les communautés ici alors que chez eux, c'est les Ebrié qui dominant. C'est vrai qu'il y a certaines communautés avec eux qui sont venues habiter dans le village sinon c'est les Ebrié qui dominant. Donc, ils n'ont pas compris nos coutumes, notre manière de vivre au niveau de Kennedy Clouetcha, c'est ce qui crée beaucoup de tension. Et c'est lors des célébrations des mariages où il y a beaucoup de tensions. Vous savez que nous les malinkés, lors de nos mariages, il y a beaucoup de

bruit, des tapages alors que leur village là, c'est un passage. Donc quand les jeunes passent avec leur taxi, ça crée beaucoup de conflits et chacun garde sa colère à l'intérieur, donc la crise est venue accélérer les choses. Et les Ebrié ont barré leur village et nos taxis étaient obligés de contourner le village lors des passages.

Aussi, nos frères « dioula » pendant les célébrations de mariage, viennent rouler très mal les voitures ici à Abobo-baoulé mettant en danger la vie de tous les habitants de ce village. Quand les gens parlent, ils se pressent pour dire, c'est nous qui sommes au pouvoir maintenant ».

- Un projet de cohésion à court terme

Etant un processus de longue haleine, les activités concernant les projets de cohésion sociale, lancées par les autorités en vue de reconstruire le tissu social et la réconciliation dans le village d'Abobo-Baoulé n'ont été qu'à court terme.

Pour le Président des jeunes d'Abobo-Kennedy :

« Donc lors de nos séances de travail avec USAID, nous avons voulu créer un triangle de la paix, c'est-à-dire, entre Abobo-Baoulé, Abobo-Té et Abobo-Kennedy. C'est ça on voulait faire, mais l'USAID n'a pas pu faire le suivi, puisqu'ils ont plusieurs projets ».

-Les revendications politiques comme obstacle à la cohésion sociale et la réconciliation nationale dans les villages Ebrié d'Abobo

La persistance des revendications politiques est l'une des difficultés qui minent le processus de réconciliation et de la cohésion sociale dans les villages Ebrié.

Pour le Président des jeunes d'Abobo-Kennedy, membre du CDC dudit quartier :

« La dernière fois, on est parti faire l'évaluation du projet, on a eu même à souligner le problème de non suivi. Aussi, on a eu à constater que ce sont les jeunes de Kennedy Clouetcha qui sont plus intéressés par la cohésion, la paix que les jeunes Ebrié, puisque leur mentor n'est plus au pouvoir. Donc nous, on est plus intéressé à la cohésion, à la paix que les jeunes Ebrié d'Abobo-Baoulé et Abobo-té, parce qu'ils ont des rancunes. La fois dernière quand nous sommes partis faire des activités là-bas, en réalité, les jeunes Ebrié n'ont pas participé, parce qu'ils disent qu'en tant que Gbagbo est en prison, ils ne participeront à aucune rencontre de ce genre quelque ce soit.

Il y a ce problème-là qui existe, les Ebrié n'ont pas encore accepté que Gbagbo soit en prison, et jusqu'à présent ce climat de méfiance là existe. Mais on a quand même gardé des contacts, donc je peux appeler un jeune Ebrié à qui on a fait des formations ensemble, donc c'est un contact, en traversant le village, si j'ai un problème là-bas, je peux penser que j'ai au moins un ami là-bas. C'est pareil aujourd'hui pour les femmes Ebrié, après les différentes rencontres, elles viennent vendre au marché maintenant. Ce qui était rare, donc on peut dire que ces différentes rencontres de culture ont porté quelque part leur fruit. Donc on peut s'accentuer pour pouvoir envoyer la cohésion sociale ».

- La faillite des Activités Génératrices de Revenus (AGR) dans les villages d'Abobo-Baoulé

Pour atténuer les difficultés que vivent les populations des villages Ebrié d'Abobo au sortir de la crise postélectorale, le développement et la promotion d'activités collectives visant le rapprochement des communautés sont devenus une nouvelle donne dans le but de diminuer les fractures sociales existantes. Le relèvement communautaire et socio-économique par

la promotion d'activités génératrices de revenu a ainsi été adressé aux couches vulnérables (femmes, jeunes). Les activités ont concerné le volet sécurité alimentaire (le manioc, le riz, le maïs, etc.), le petit commerce et la transformation du manioc.

Pour le Président des jeunes d'Abobo-Baoulé et membre du CDC :

« C'est vrai que nos activités sont à titre communautaire et nous prêtons de l'argent aux bénéficiaires, on les donne le maximum de temps possible pour l'évacuation de leurs produits pour qu'ils puissent pouvoir travailler et le rembourser dans un temps bien déterminé. Mais faute est de rappeler que cette politique est sur le point de vouer à l'échec car jusqu'à présent, il reste encore beaucoup de bénéficiaires qui ne se sont pas acquittés de leur dette, toute chose qui est en train d'amener le projet vers la perte. Rappelons aussi que toutes les communautés quelques soient leurs ethnies ou nationalités peuvent bénéficier l'aide du dit projet. Seulement celui qui veut en bénéficier, nous convoquons son chef pour le mettre au courant de ses activités, menées dans la commune d'Abobo-Baoulé avec l'appui du PAPC ».

CONCLUSION

Cet article cherchait à analyser les voies qui contribuent à l'établissement d'une cohésion permanente parmi les jeunes dans les villages d'Abobo-Baoulé et d'Anonkoua Kouté. Le problème de recherche de cet article est qu'en dépit des efforts des autorités du pays pour la reconstruction du tissu social, l'on assiste à la persistance de l'effritement de la cohésion sociale entre les jeunes dans les villages d'Abobo-Baoulé et d'Anonkoua Kouté. Cette position est soutenue par une réponse provisoire structurée comme suite :

-L'établissement d'une cohésion permanente dans les villages d'Abobo-Baoulé et d'Anonkoua Kouté dépend de l'efficacité des politiques de reconstruction du tissu social.

-La prise en compte des attentes des populations Ebrié est une réponse à l'établissement d'une cohésion permanente dans les villages d'Abobo-Baoulé et d'Anonkoua Kouté.

Pour la vérification de l'hypothèse, nous avons accordé un regard particulier sur les facteurs qui contribuent à une cohésion permanente dans les villages d'Abobo-Baoulé et d'Anonkoua Kouté. Ce qui a permis de révéler les causes endogènes de la permanence de l'effritement de la cohésion sociale. Tout au long de cet article, nous avons d'abord décrit les contextes sociopolitiques liés à la fracture sociale, ensuite les attentes des populations des villages Abobo-Baoulé et Anonkoua Kouté, et enfin la répartition des acteurs selon le niveau d'influence à l'adhésion des projets de cohésion sociale dans les villages Ebrié (Abobo-Baoulé et Anonkoua Kouté), et l'appréciation des populations des villages sur les projets de cohésion sociale.

L'étude nous révèle l'échec des politiques de reconstruction sociale lancées par les autorités au sortir de la crise postélectorale de 2010 dans le but de ressouder le tissu social. Elle démontre que les politiques de reconstruction sociale n'ont pas été efficaces. Elle démontre qu'il faut tenir compte des attentes des populations des villages d'Abobo-Baoulé et d'Anonkoua Kouté dans les politiques de reconstructions du tissu social, car plusieurs pratiques sont dénoncées par ces villages et méritent attention. Il s'agit, notamment du non consensus autour de la justice transitionnelle, l'emprisonnement uniquement que des dirigeants politiques proche du Front Populaire ivoirien (FPI), que d'autres ont appelé justice des vainqueurs. En cela s'ajoute l'échec de l'indemnisation des victimes de guerre dans ces villages Ebrié, surtout à Anonkoua Kouté ou en plus des morts, il y a eu des dégâts matériels considérables dans ces villages. Aussi, certains habitants du village d'Anonkoua Kouté, pour la plupart des autochtones sont en exils dans d'autres quartiers et auront peur de revenir pour craintes de représailles de la part d'anciens ennemis à qui ils ont causé des torts pendant la crise postélectorale de 2010.

En somme, cette étude a permis de confirmer notre hypothèse et de montrer que les situations de post-conflit ont toujours des influences directes sur la vie des individus et des groupes, sur les liens de confiance qu'ils nouent entre eux et envers les institutions et sur les échanges qu'ils entretiennent. Cette caractéristique est patente dans les villages d'Abobo-Baoulé et d'Anonkoua Kouté après la crise postélectorale de 2010.

BIBLIOGRAPHIE

Norval A.J., (1998), Memory, identity and the (im)possibility of reconciliation : The work of the Truth and reconciliation commission in South Africa. *Constellations*, 5, 250-265.

APDH, (2013), Côte d'Ivoire : Une justice transitionnelle...piégée ?, Rapport sur la justice transitionnelle en Côte d'Ivoire, 2015, précité, p. 32 ; Amnesty International, La loi des vainqueurs : la situation des droits humains deux ans après la crise post-électorale.

Segatti A. W., (2008), « Violences xénophobes en Afrique du Sud : retour sur un désastre annoncé », *Politique africaine*, n°112, pp.99-118.

Lopes D., 2015, Sur l'action fébrile de la CDVR, cf., « *La Commission dialogue vérité et réconciliation en Côte d'Ivoire : la réconciliation n'a pas eu lieu* », Note d'Analyse du GRIP, 29 juin.

Hazan, P. Juger la guerre, juger l'histoire. Du bon usage des commissions "vérité" et de la justice internationale. Paris : PUF, (2007).

Cheuzeville, H. (2003), *Kadogo, enfants des guerres d'Afrique centrale : Soudan, Ouganda, Rwanda, Congo*. Paris, Le Harmattan.

IDMC, Observatoire des situations des déplacements interne, (2012), voir le lien : www.internal-displacement.org/maps

IDMC, Pour de plus amples informations sur les conflits fonciers dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire, A qui sont ces terres ? Conflits fonciers et déplacement des populations dans l'Ouest forestier de la Côte d'Ivoire, (2009).

Asmal K., & Roberts R.S., (2003), *Reconciliation through truth: A reckoning of apartheid's criminal governance*. Cape Town, South Africa : David Phillips,(1997).

LOPES D., 2016. Côte d'Ivoire, la voie étroite vers la réconciliation, Note d'Analyse du GRIP, 17 juin, Bruxelles. <http://www.grip.org/fr/node/2033>

Hazan P., (2007), *Juger la guerre, juger l'histoire. Du bon usage des commissions "vérité" et de la justice internationale*. Paris : PUF.

Rapport du PND, 2012-2015

RAPPORT NATIONAL sur le développement humain en Côte d'Ivoire : le défi de la cohésion sociale facteur de blocage : <http://www.trésor-gov.ci>

BERGER S., (2003), *Notre première mondialisation*, Paris, Seuil, coll. La République des idées.

CONSTANT S., (2009), *Les modèles de micro-finance en Côte-d'Ivoire. Origine, organisation et impact*, Paris, Edition Harmattan.

EMMANUELLI X. et FRÉMONTIER C., (2002), *La Fracture sociale*, Paris, Presses Universitaires de France, coll., Que sais-je ?

Achévé d'imprimer
sur les presses de l'IPNETP

Décembre 2017

ISBN : 2-909426-41-6

EAN : 9782909426419

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION

SOUSSION D'ARTICLES : info@ipnetp.ci